



**PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DE PIERRE-DE SAUREL  
VILLE DE SAINT-OURS**

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION**

**N° 2024-01**

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité de démolition tiendra une séance le **19 août 2024 à 17h00**, à l'hôtel de ville de Saint-Ours situé au 2531, Immaculée-Conception afin de statuer, conformément au règlement 2022-248 relatif à la démolition des bâtiments, sur la demande ayant trait au bâtiment suivant :

- **Un bâtiment principal situé au 2645, rue Saint-Pierre**

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis ou, à défaut, dans les dix (10) qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la soussignée, par courrier électronique à [dq@saintours.qc.ca](mailto:dq@saintours.qc.ca) ou par courrier à l'adresse suivante :

Madame Pascale Dalcourt  
2531, Immaculée-Conception  
Saint-Ours (Québec) J0G 1P0

PRENEZ EN OUTRE AVIS que toute personne intéressée pourra se faire entendre du Comité à ladite séance relativement à cette demande.

Avis donné le 7 août 2024

---

Pascale Dalcourt  
Directrice générale, greffière & trésorière.

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée Pascale Dalcourt, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la Ville de Saint-Ours, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 7 août 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7 août 2024.

---

Pascale Dalcourt  
Directrice générale, greffière & trésorière.